

Procès des écolos fous d'Extinction Rébellion : 10 organisations agricoles partie civile



Des potes à Jadot déversant 1500 tonnes de céréales sur les voies ferrées soit l'équivalent de 6 millions de baguettes de pain !

On se souvient de l'attaque du train de céréales dans l'Ouest de la France le 19 mars dernier. Les auteurs ont été identifiés et vont comparaître devant la justice durant les prochains mois.

Dans l'attente d'une condamnation ferme par la justice, dix organisations du secteur agricole se portent partie civile.

Le 19 mars dernier, dans le Morbihan, une quarantaine de militants dont un certain nombre appartenant au groupe « Extinction Rébellion », stoppaient un train de céréales à

destination d'un site de production d'alimentation animale et déversaient les 1 500 tonnes du chargement de blé sur les voies de chemin de fer, occasionnant un préjudice de deux millions d'euros aux entreprises concernées et aux agriculteurs.

La Rédaction de Riposte Laïque avait aussitôt condamnée cette initiative préjudiciable à tous les français.

[Bataille du rail : les potes à Jadot détruisent 1500 tonnes de blé!](#)

Nous écrivions à l'époque des faits : « La rédaction de Riposte Laïque s'associe à tous les agriculteurs pour dire « honte à ce gâchis ! » quelles qu'en soient les raisons évoquées, et demande à la justice de retrouver les auteurs et de les condamner sévèrement, en utilisant les textes du code pénal réprimant le banditisme en bande organisée. Car cette « bataille du rail » moderne est intolérable et relève de l'imposture.

En soutien aux agriculteurs et aux entreprises victimes de l'attaque, dix organisations du secteur agricole se portent partie civile dans le cadre du procès à venir.

En cette rentrée, les dix organisations ont finalisé, avec le concours de leur avocat, leur dépôt de partie civile dans cette affaire. Par cette action en justice, elles souhaitent réaffirmer leur plein et entier soutien aux entreprises victimes de cet acte de vandalisme, mais également rappeler, dans l'attente du verdict qui sera prononcé à l'issue du procès, qu'aucun acte de destruction volontaire de ressources agricoles et alimentaires ne doit être laissé sans une réponse ferme par la justice.

Ces agissements inacceptables remettent en cause le travail des agriculteurs et des entreprises, à la base de l'économie

de nos territoires et de l'alimentation de nos concitoyens. Ils sont d'autant plus choquants dans un contexte où l'accès à l'alimentation se trouve bouleversé avec force par les crises sanitaires, climatiques et géopolitiques qui se superposent et qui menacent l'approvisionnement alimentaire mondial.

D'autant plus que la situation agricole française est très grave. Ce mercredi 21 septembre 2022, à l'occasion d'une conférence de presse, Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole, a martelé : «L'heure est grave : la situation historique d'inflation de coûts de production que nous connaissons menace réellement la capacité des entreprises à maintenir leurs activités de production. Il nous faut réagir en urgence, il en va de la sécurité alimentaire de notre Nation. Pour faire face à ce mur infranchissable, nous devons agir en priorité pour assurer la disponibilité de l'énergie pour les

entreprises alimentaires et en limiter le coût. », a ajouté Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole.

«Alors que nous avons bâti nos chaînes d'approvisionnement sur la base d'un monde stable et abondant, le basculement dans un monde marqué par l'instabilité et les probables pénuries nous impose de changer de paradigme. C'est en ce sens que La Coopération Agricole souhaite que puisse, en complément de la future loi sur l'orientation agricole, être conclu un Pacte de souveraineté entre les acteurs de la filière alimentaire, les pouvoirs publics et les consommateurs. L'engagement collectif induit par la signature de ce Pacte permettra d'assurer le maintien d'une chaîne alimentaire française qui soit résiliente, pérenne et durable. », a poursuivi le président de cette organisation.

Les responsables de la Coopération agricole ont aussi mis le doigt là où ça fait mal en expliquant : « Jamais le risque d'arrêts de production et de défaillance des industries agroalimentaires n'aura été aussi réel. Aucune entreprise n'est épargnée par cette crise d'ampleur touchant au prix et à

la disponibilité des intrants (arrêt de 50% des capacité de production d'ammonitrates en Europe), des matières premières (-50% de volumes de production de haricots et -4% de volume de production laitière), de l'énergie (+350% environ de hausse cumulée depuis 2021 pour le cours du gaz naturel et de l'électricité) et de l'emballage (+40% pour les matières plastiques et le papier-carton). »

Alors, dans un tel contexte quel dégoût que cette rébellion du Morbihan, d'un autre âge, déversant 1500 tonnes de céréales sur les voies ferrées soit l'équivalent de 6 millions de baguettes de pain, alors qu'une partie de l'humanité crève de faim et que nombre de nos retraités font les poubelles pour survivre, pressés comme des citrons par le système Macron.

Francis GRUZELLE

Journaliste et écrivain

Carte de Presse 55411